

Résidence de l'Épi d'Or : les travaux de réhabilitation des balcons programmés à partir de mars 2027

Le 1^{er} octobre, Toulon Habitat Méditerranée a présenté aux habitants de l'Épi d'Or, à La Seyne-sur-Mer, les résultats des expertises menées sur les balcons de la résidence. Un programme de travaux complet est désormais défini.

Une deuxième rencontre pour faire le point

Après une première réunion publique le 29 mai, THM a de nouveau donné rendez-vous aux locataires en pied d'immeuble.

Étaient présents :

Le directeur de la Gestion Urbaine de Proximité de THM

Le bureau d'études ST INGÉNIERIE

La Ville de La Seyne-sur-Mer

Le CIL de Berthe

Les équipes techniques de THM

De la sécurisation au diagnostic

À la suite d'un incident survenu en mai sur un balcon, THM avait immédiatement sécurisé le site. Par précaution, 49 balcons avaient été étayés. Le bureau d'études ST INGÉNIERIE avait ensuite été mandaté pour expertiser l'ensemble des balcons de la résidence.

Ces expertises permettent aujourd'hui de définir précisément les travaux à réaliser.

- Mai 2026**
Incident, sécurisation du site et étaieement de 49 balcons
- 29 mai 2026**
Première réunion publique
- Été 2026**
Expertises par ST INGÉNIERIE
- 1^{er} octobre 2026**
Présentation des résultats et du programme de travaux
- Mars 2027**
Démarrage des travaux

Les travaux prévus

- ✓ Réparation et renforcement des balcons
- ✓ Réfection complète de l'étanchéité
- ✓ Agrandissement des évacuations d'eau, pour mieux évacuer les eaux de pluie

Les interventions se feront principalement depuis l'extérieur. Dans les logements équipés d'une baie vitrée sur le balcon, un rendez-vous sera pris avec le locataire pour déposer puis reposer la baie vitrée.

Un démarrage en mars 2027

Mars 2027 Début des travaux sur les balcons de la résidence

Ce calendrier répond à une exigence technique : les résines d'étanchéité doivent être appliquées à une température adaptée, ni trop froide, ni trop chaude. C'est la condition d'un résultat solide et durable.

Des travaux en site occupé : ce qu'il faut savoir

Les locataires resteront dans leur logement pendant le chantier.

Pour que tout se passe au mieux, il faudra :

- vider complètement son balcon avant l'intervention ;
- permettre l'accès au balcon pendant 3 à 5 jours.

Le chantier entraînera du bruit. Pendant le séchage, les produits d'étanchéité dégageront une odeur désagréable mais sans risque pour la santé.

THM informera chaque locataire, en amont, des dates et modalités d'intervention.

« Nous avons pris l'engagement de tenir les habitants informés à chaque étape. Aujourd'hui, nous leur présentons un programme clair et des solutions durables. Nous savons que ces travaux demanderont des efforts à chacun, et nos équipes seront présentes pour les accompagner jusqu'au bout. »

Julien Amoruso, directeur de la Gestion Urbaine de Proximité de THM

Sécuriser, expertiser, informer, puis agir.

À l'Épi d'Or, THM poursuit une démarche de transparence et de proximité, aux côtés de la Ville de La Seyne-sur-Mer et du CIL de Berthe. Ces travaux permettront aux habitants de profiter durablement de balcons sûrs et rénovés.